

Éléments d'intervention du Royaume du Maroc à la table ronde 1, l'Agriculture

Date : 02 Décembre, 2016, Le Maroc est le numéro 3 dans l'ordre des interventions

MERCI MONSIEUR LE PRESIDENT, EXCELLENCES, Mesdames et Messieurs,

.....

L'intégration du développement durable dans les Programmes de développement est un choix stratégique considérable pour le Maroc, et ce en dépit des défis du développement économique à relever. Pour ce faire, le Maroc a construit un cadre institutionnel rénové, qui inscrit le pays dans la voie d'une économie verte et durable. L'adoption au Maroc de la loi cadre portant Charte Nationale sur l'Environnement pour un développement durable, a guidé les actions des institutions publiques et privées, pour réaliser un développement économique et sociale dynamique, qui intègre les considérations environnementales, notamment celles liées à la protection et la conservation de la biodiversité.

L'engagement du Royaume du Maroc en faveur de l'environnement a été illustré récemment par l'organisation à Marrakech, le mois dernier, de la 22^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur les Changements climatiques. La réussite de cette COP sur le sol marocain, et les résultats atteints en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris impulsent un élan indéniable à l'action environnementale, élan qui permet également de capitaliser pour l'action en faveur de la biodiversité.

Les efforts d'intégration constituent un élément central de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la diversité biologique. Au Maroc, nous avons proposé, dans la stratégie nationale révisée de la biodiversité, un axe relatif à la « Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations ». Cet axe stratégique vise à faire de la biodiversité, de ses valeurs et de ses services, des outils de développement national et local pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations, en parfaite cohérence avec les Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030.

Au Maroc, l'agriculture a toujours été un secteur stratégique pour l'économie nationale. Sa participation au PIB varie de 15 à 20% et son impact majeur sur la croissance peut être positif ou négatif selon les années. Le secteur joue également des rôles importants en matière de sécurité alimentaire de plus de 30 millions de marocains, d'approvisionnement de l'agro-industrie en matières premières, et d'emploi (3 à 4 millions de ruraux et un minimum de 60.000 dans l'agro-industrie).

Un diagnostic global de l'agriculture marocaine avait conclu que dans un contexte mondial marqué par la recherche de la sécurité alimentaire, le changement climatique, la volatilité des prix des produits agricoles, la responsabilisation des producteurs et la lutte contre la pauvreté, le Maroc était contraint de revoir sa stratégie agricole dans un sens de mise à niveau, de restructuration et de redéfinition des missions.

C'est dans cette perspective que le Plan Maroc Vert, la stratégie agricole du Maroc, avait été élaborée en 2007, pour faire de l'agriculture l'un des principaux moteurs de croissance et de transformation économique et sociale, pour la période 2008-2020, où des objectifs de production bien définis et chiffrés ont été établis et déclinés à l'échelle territoriale dans le cadre des plans agricoles régionaux.

Le Plan Maroc Vert a adopté une approche globale destinée à mobiliser tous les acteurs du développement agricole et repose sur deux piliers : l'un sur le développement d'une agriculture moderne (Pilier I), et l'autre concerne l'accompagnement d'une agriculture solidaire et la lutte contre la pauvreté (Pilier II),

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Maroc a créé en, 2009, **l'Agence pour le Développement Agricole**, qui a pour mission de développer et de réaliser des projets agricoles solidaires inclusifs, ciblant la protection de l'environnement, et des zones fragiles caractérisées par l'érosion des sols, l'aridité du climat et la rareté des ressources en eau.

L'Agence a pu mettre en œuvre plus de 640 projets d'agriculture familiale au profit de 784.000 agriculteurs, pour un investissement global de 1,5 Milliard d'euros, sur une superficie de 798.000 ha, au niveau des zones vulnérables, intégrant d'une manière judicieuse **des interventions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de préservation de la biodiversité agricole**.

Ces dimensions font l'objet **du sixième fondement du Plan Maroc Vert**, à travers l'adoption de mesures d'intervention adaptative les plus efficaces et les plus économiques, tout en accordant une attention particulière à la sauvegarde des ressources naturelles, y compris l'eau et la biodiversité, pour une agriculture durable, en cohérence avec les dispositions de la CDB.

Parmi les impacts environnementaux positifs induits par la mise en œuvre des projets Pilier II, il y a lieu de citer:

- **La diversification des cultures** sur la base des espèces et variétés locales, et la préservation des ressources en eau ;
- **La contribution à la sauvegarde de la biodiversité** en réduisant les pressions anthropiques sur les ressources naturelles, par la mise en place de modes de production reposant sur une gestion durable des ressources naturelles, et ce à travers, par exemple, l'introduction de l'agriculture biologique et le développement des produits de terroir, dont 33 sont actuellement reconnus par la loi nationale sur les « Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité » , et dont la production et la commercialisation sont assurées par des coopératives de producteurs et de productrices, selon des normes de certification ;
- **La mise en valeur des services écosystémiques au profit de des populations locales**, dans la perspective de leur gestion durable, est un autre exemple qui mérite d'être cité, comme c'est le cas de l'Arganeraie, reconnue également comme Réserve de Biosphère.
- **La sensibilisation sur la conservation *in situ* de l'agrobiodiversité** et la préservation des ressources génétiques agricoles dans les banques de gènes nationales sont d'autres actions qui découlent de cette politique. Le Maroc a également inscrit 4 sites au programme des « Système Ingénieux du Patrimoine Agricole mondial » de la FAO (Exemple, Imilchil dans les montagnes du Haut Atlas).

Le défi majeur que confronte l'agriculture marocaine est, certes, le changement climatique. Le Maroc intègre les mesures d'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans sa vision nationale et son NDC (Contribution Déterminée au niveau National portant sur les CC), y compris dans le domaine agricole.

Le lancement de l'initiative « **Oasis Durable** » à la **COP22 de la CNUCC, à Marrakech, le mois dernier est l'un des exemples de cette vision**. Cette initiative s'articule autour de trois axes : (1) la reconnaissance des oasis comme espace fragile mais riche de son savoir et savoir-faire local, (2) la préservation de cet espace et (3) le développement par la mobilisation des potentialités de ces zones écologiques spécifiques.

Je ne saurai terminer sans citer l'Initiative d'Adaptation de l'agriculture africaine (triple A), qui a été lancée en avril 2016 par le Maroc, en tant que projet qui porte l'agriculture au premier plan des

négociations sur le climat. Conduite par une coalition de 27 pays, l'initiative a été au cœur des enjeux et des négociations de la COP22 sur les changements climatiques, tenue à Marrakech le mois dernier. **Le Maroc est prêt à partager son expérience avec les autres pays pour déployer la mise en œuvre de cette initiative**, en agissant sur quatre volets : l'accroissement de la fertilité des terres, la maîtrise de l'eau, la gestion des risques climatiques et la mise en place de solutions de financement adaptées pour les agriculteurs. Dans la même perspective, **le Royaume a mis en place le Groupement d'Intérêt Public appelé «4C Maroc »**, une plateforme de renforcement des compétences des acteurs pertinents de différents secteurs (public, économique, recherche & formation, société civile, collectivités territoriales, ...) **et un hub** pour les développements et la diffusion de compétences en matière de changement climatique (CC) **ouvert sur son environnement régional et africain.**

Merci monsieur le Président